Zeitschrift: Pro Senectute : schweizerische Zeitschrift für Altersfürsorge,

Alterspflege und Altersversicherung

Herausgeber: Schweizerische Stiftung Für das Alter

Band: 46 (1968)

Heft: 1

Artikel: L'emploi de volontaires travaillant bénévolement dans les différents

domaines de la gériatrie

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-721418

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'emploi de volontaires travaillant bénévolement dans les différents domaines de la gériatrie

Die Schweizerische Gesellschaft für Gerontologie hat am 25. November 1967 in Bern ihre Tagung unter dem Thema «Freiwilligenhilfe bei der Betreuung von Betagten» und «Erfahrungen mit Zentren für die ambulante Betreuung von Betagten» abgehalten. In dieser Nummer bringen wir den einleitenden Vortrag des Direktors der Poliklinik der Universität Genf, Prof. E. Martin, über die allgemeine Problemstellung einer Verwendung der freiwilligen Mitarbeiter. Fräulein L. Zotter, Bern, vermittelt in ihrem Beitrag einen Ueberblick über die Tätigkeit der freiwilligen Rotkreuzhelferinnen und -helfer des Schweizerischen Roten Kreuzes für Betagte und Behinderte; Frau C. de Dardel und Frau H. de Schaller geben in ihren Referaten ein Bild über einzelne Betreuungsdienste.

L'emploi de volontaires bénévoles est une mesure dont on peut contester l'équité et la justification à une époque où l'on proclame bien haut que tout travail demande un salaire. Le travail bénévole n'est-il pas la séquelle anachronique des œuvres de charité du temps passé? Le travail social est actuellement entre les mains de spécialistes, bien formés, et salariés; la dame des «bonnes œuvres» est remplacée avec un profit souvent incontestable par une assistante sociale ou une infirmière de la Santé Publique. Petit à petit, les œuvres privées tombent entre les mains de l'Etat qui, pour chercher à en améliorer le rendement, les intègre dans son organisation et y place ses fonctionnaires!

Conscients de ce qu'il y a de justifié dans ce qui précède, nous pensons néanmoins que l'emploi de bénévoles, dans les différents domaines de la gériatrie, est indispensable. En voici les raisons:

A. Justificatif

1. En gériatrie, l'ampleur de la tâche, la diversité des besoins demandent des forces considérables et des aptitudes diverses.

Si l'on cherche à garder chez eux les sujets âgés, à éviter un placement injustifié dans une maison de retraite, il faut pouvoir organiser une aide, un contrôle à domicile, qui mobilisent un grand nombre de personnes et ne requièrent pas l'utilisation de spécialistes.

L'organisation du travail actuel, basée sur l'utilisation judicieuse des compétences, réclame que l'infirmière, l'assistante sociale, ne soient pas employées à des tâches que d'autres personnes sans préparation spéciale pourraient fort bien accomplir.

L'emploi de bénévoles paraît donc justifié et même nécessaire pour faire face aux besoins d'une politique qui veut limiter au maximum le placement des vieillards. Ce placement, en effet, n'est pas toujours favorable pour l'état de santé du sujet âgé, qui se détériore en raison du changement de vie qu'on lui impose. L'hospitalisation est toujours coûteuse, extraordinairement coûteuse, si l'on ne veut pas se contenter de l'asile, dont la conception n'est plus admissible à notre époque.

2. Il existe, dans notre pays, une certaine conscience des problèmes sociaux et très souvent de la bonne volonté qui demande à être employée. En outre, on peut compter sur un sens réel de la responsabilité.

Je ne pense pas que la Suisse ait le monopole de ces bonnes dispositions, mais je connais des pays où ce sens social n'existe pas et où des gens très fortunés et désœuvrés côtoient la misère et l'isolement, sans se demander s'ils ne pourraient pas y changer quelque chose.

Dans notre pays, il est presque une tradition de consacrer un peu de temps au profit de ceux qui ont besoin d'une aide. Les appels de la Croix-Rouge sont en général bien accueillis et l'on trouve dans certains groupements, dans certaines sociétés, les samaritains par exemple, une bonne volonté à toute épreuve.

Sans doute, ne devons-nous pas voir les choses d'une manière trop optimiste, mais cette graine de bonne volonté, si on sait la faire lever, peut porter des fruits utiles à la collectivité.

Il est enfin légitime que l'on utilise les bonnes dispositions de nombre de nos compatriotes, non pas seulement pour des actions lointaines et revêtues d'un certain prestige, mais pour nos vieillards — le 12 % de la population — à l'égard desquels les familles ne montrent pas toujours le sens de la responsabilité et de la reconnaissance que l'on attendrait.

3. Nous avons vu qu'il y a une nécessité à employer les bonnes volontés pour faire face aux tâches imposées par l'orientation actuelle de la gérontologie; nous avons, d'autre part, souligné que cette bonne volonté existe chez nous et qu'il est possible de compter sur le désintéressement et la régularité d'aides bénévoles; nous devons enfin affirmer que ce travail désintéressé est profitable à celui qui l'assume aussi bien qu'à celui qui en est le bénéficiaire.

A notre époque, il y a quantité de gens qui s'ennuient, parfois des isolés, parfois de «jeunes» rentiers, souvent des personnes disposant de certains moyens et qui ne cherchent pas un travail

rémunéré. L'utilisation du temps libre de ces personnes au profit des sujets âgés, est une entreprise qu'il vaut la peine de tenter. Mettre dans la vie de quelqu'un de désœuvré, de replié sur luimême, la tâche de s'occuper de quelqu'un d'autre, de partager avec un isolé ses préoccupations, d'échanger des souvenirs et de participer à une action dont les résultats peuvent être extrêmement profitables, est une initiative heureuse. Nous pensons à un cas particulier: il s'agit d'une femme de 92 ans, qui vit seule chez elle, qui n'a pas de famille et qui aurait besoin de recevoir une fois par semaine, une visite qui la relie au monde et qui représente pour elle l'événement heureux.

B. Règles à observer

a) Pour choisir des bénévoles qui puissent travailler utilement, il faut s'adresser à des personnes consciencieuses, qui se sentent engagées dans une tâche; il faut les intéresser au travail auquel elles se vouent, il faut les orienter sur les objectifs à atteindre, il faut leur donner la possibilité d'établir un contact avec les travailleurs sociaux et le médecin, si la situation rendait cette démarche nécessaire.

Il faut, en outre, que ces gens soient discrets. Le succès dans l'emploi des bénévoles réside dans une discrétion absolue à propos de tout ce qu'ils entendent et de tout ce qu'ils voient. Enfin, il est nécessaire que ces personnes disposent d'un peu de temps libre. Bien entendu, ce temps pourra être limité à quelques aprèsmidi par semaine, mais c'est suffisant si l'on sait que l'on peut compter sur eux. L'expérience nous l'apprend: les gens occupés sont ceux qui la plupart du temps, sont les plus disponibles pour accepter des tâches nouvelles.

- b) Pour que le travail confié à ces bénévoles donne un bon rendement, il faut donner à celui qui l'assume le sentiment d'une participation utile. Nous ne soignons pas les personnes âgées uniquement avec des drogues, l'action psychologique est essentielle et des visites bien organisées et bien dirigées peuvent avoir un effet salutaire, tonique et sécurisant en même temps. Il faut donc que le bénévole ait le sentiment de l'utilité du travail qu'il fait, il faut lui en montrer l'importance. Il faut reconnaître l'efficacité de sa collaboration et le lui dire.
- c) Il est indispensable que le bénévole se sente encadré, appartenant à une équipe, qu'il soit invité aux réunions de cette équipe,

qu'il puisse donner son avis et qu'il n'ait pas le sentiment de l'inutilité de son effort solitaire. Une de nos préoccupations à la Policlinique de Médecine de Genève, est de donner aux bénévoles qui y travaillent, le sens de leurs responsabilités, mais bien aussi le sentiment qu'ils font partie de la maison. Les petits moyens abondent qui le permettent: envoi d'un message personnel au début de l'année, invitation à l'occasion des réunions du personnel médical et paramédical de la Policlinique, participation aux soirées organisées pour les malades, accès facile au bureau des assistantes sociales.

d) Une préparation appropriée, même de courte durée, est nécessaire pour introduire le bénévole dans son travail auprès des sujets âgés. Il y a une orientation nécessaire sur la psychologie du vieillard, sur les difficultés rencontrées. Il faut que le bénévole soit au courant de la tâche souvent lourde qu'il aura à accomplir, des rebuffades dont il sera victime, de manière qu'il ne se décourage pas et qu'il accepte le comportement d'un sujet âgé qui ne contrôle souvent ni ses pensées ni ses sentiments.

En utilisant des samaritains dans nos consultations de gériatrie, nous savons fort bien que nous orientons ces dévoués collaborateurs dans une direction qui ne leur est pas familière. Ils sont d'habitude plus préparés à intervenir dans les accidents ou dans des manifestations populaires pour assurer les premiers soins. Mais dans ces organisations et dans les Sociétés de la Croix-Rouge, on ne se limite pas à la formation des membres pour les bandages et les petits soins, on leur donne aussi une instruction consacrée à des problèmes moins spéciaux et, en particulier, à des problèmes concernant les vieillards.

e) Une difficulté à laquelle on se heurte, et souvent d'une manière absolue, c'est le manque d'esprit de collaboration rencontré chez certains professionnels de l'action sociale à l'égard des volontaires et des bénévoles. Il faut tenir bon, il faut mettre à leur place les volontaires vis-à-vis des travailleurs sociaux professionnels et il faut que ces derniers considèrent qu'ils peuvent trouver chez ces collaborateurs une aide utile et une bonne volonté dont ils auront à profiter. Laissez-moi tout simplement exprimer le regret qu'il soit souvent difficile de faire collaborer en équipe des travailleuses médico-sociales et d'éviter que des problèmes personnels ne viennent nuire au rendement du groupe.

- a) Besoin de régularité. Pour qu'une tâche puisse être confiée à des bénévoles, il faut être certain de la régularité de ceux qui l'assurent. Il est donc indispensable d'observer ce que nous avons dit précédemment et de choisir des gens sur lesquels on peut compter.
- b) Au bout d'un certain temps peut naître une lassitude chez des bénévoles dans une tâches qui devient monotone et lassante. Au feu de paille du début, succède le découragement, et au bout de quelques mois la situation se détériore. Nous nous souvenons avoir eu, dans notre bureau, un groupe de femmes de fonctionnaires internationnaux habitant à Genève, qui désiraient travailler dans les hôpitaux et dans les services sociaux de notre ville. Or, on s'est rendu compte au bout d'un certain temps, qu'à l'enthousiasme du début, succédait une certaine lassitude et un certain désintérêt. Néanmoins, il est possible que nous n'ayons pas su utiliser cette bonne volonté, car il est l'occasion ici de souligner qu'aux Etats-Unis, l'emploi des bénévoles est généralisé et que cette expérience est très positive.
- c) L'état dépressif des sujets âgés, le travail peu gratifiant que l'on peut offrir à ceux qui s'en occupent, sont aussi une difficulté. Mais l'expérience montre que parfois, avec un peu de persévérance, les résultats obtenus sont si encourageants que le bénévole n'est plus affecté par le sentiment d'un travail inutile. Pour éviter ce découragement, nous l'avons dit, il faut que le bénévole puisse s'appuyer sur une équipe.

D. Avantage des bénévoles

a) Nous pensons également que dans les relations avec les sujets âgés, le bénévole peut se permettre de manifester ses sentiments, de montrer son affection, ce qui est difficile et souvent criticable dans la technique du service social. Une assistante sociale, vis-à-vis de ses «clients» doit adopter une attitude réservée, objective; par contre, il n'est pas impossible d'admettre que des aides bénévoles puissent se départir de cette réserve et montrer leurs sentiments d'une façon plus spontanée.

Le bénévole peut avoir une vision nouvelle d'une situation, de l'état psychologique d'un vieillard et de ses causes. Le cas paraissait étiqueté, le rapport de l'assistante sociale était adopté par le

médecin, et voici qu'une nouvelle appréciation permet de redresser une injustice. Si la bénévole ne dispose pas de la formation technique d'une assistante sociale ou d'une infirmière, elle a parfois plus de facilité dans son action et un jugement plus libre. Il est souvent utile dans les relations entre médecins et malades, ou assistantes sociales et malades, de faire appel à l'opinion d'une personne complètement indépendante qui pourra peut-être modifier un jugement trop catégorique.

E. Expériences de la Policlinique Médicale de Genève

Nous avons depuis une vingtaine d'années une expérience assez large de l'emploi de bénévoles volontaires. Elles sont utilisées à des tâches diverses:

- 1. Nous avons utilisé leurs services au secrétariat du service social, pour assurer une permanence, pour répondre au téléphone ou éventuellement pour faire du travail de dactylographie. Nous avons utilisé jusqu'à l'âge de 80 ans, les services d'une vieille institutrice qui non seulement nous était utile, mais encore avait un rayonnement très efficace auprès des malades.
- 2. Toute une série de nos consultations externes sont contrôlées et organisées par des bénévoles, en général, des samaritains. Ainsi, régulièrement, une ou deux fois par semaine, quelques samaritaines assurent l'accueil des malades, le contrôle des rendez-vous, le déshabillage, le rhabillage, et sont indispensables à la bonne marche de ces consultations. Il est évident que, pour un travail semblable, il serait inutile de mobiliser une infirmière diplômée. Certaines de ces collaboratrices viennent pendant toute l'année, avec une régularité parfaite, sauf une courte période de vacances. Par exemple, le mardi matin, nous recevons toujours une soixante de diabétiques sur les cinq cents que nous suivons à la Policlinique, et la préparation du petit déjeuner est assurée un petit groupe de bénévoles qui accomplit ce travail sans défection. Bien plus, l'une de ces bénévoles apporte au café de 10 heures qui réunit les assistants et le personnel de la maison, un gros cornet de petits pains et nous avons pris l'habitude de trouver la chose tout à fait naturelle.
- 3. Nous avons en outre des bénévoles qui assurent le transport des malades. Pour une consultation externe ce transport est très important et lorsque nous avons des réunions ou l'occasion de

fêter ensemble un événement ou un anniversaire, la mobilisation des automobilistes bénévoles est indispensable pour assurer les transports. Une fois par an, à l'occasion de la fête que nous donnons à nos malades, il y a souvent de soixante à 80 personnes qu'il faut transporter pour la manifestation et ramener à domicile une fois qu'elle est terminée.

4. Visites à domicile. A la demande de notre assistante sociale ou de notre infirmière de la Santé, un certain nombre de bénévoles visitent à domicile nos malades, et rapportent des informations utiles.

F. Propositions

Nous venons d'exposer un certain nombre d'arguments qui nous paraissent militer en faveur de l'emploi de bénévoles dans certains secteurs de la gériatrie. Précisons maintenant quelques propositions qui nous paraissent pouvoir introduire la discussion d'aujourd'hui.

- 1. Nécessité d'une information quant aux possibilités d'une aide bénévole au profit des vieillards. Il est utile également d'informer toujours davantage notre population de ce qui se fait au profit des gens âgés. On est surpris de voir que malgré tant d'articles dans les journaux, tant d'émissions radiophoniques, un bon nombre d'intéressés ne sont pas au courant de tout l'effort réalisé au profit des sujets de plus de 65 ans. Il est en outre nécessaire de chercher à mobiliser les bonnes volontés dont on sait qu'elles sont nombreuses dans nos cantons. Cette tâche d'information et de propagande est primordiale, soit au sein des groupements intéressés, soit pour développer l'emploi du bénévole.
- 2. Formation des bénévoles. Nous avons vu qu'il est absolument nécessaire que les personnes qui veulent faire un travail utile auprès de gens âgés, recoivent une certaine formation. Cette formation peut être élémentaire, mais elle doit être donnée et préciser ce que l'on attend des bénévoles, à savoir: non pas simplement qu'ils se «dévouent» pour les vieillards, mais qu'ils remplissent une tâche qui a son importance et a pour but de participer à cette thérapeutique active qui cherche à éviter qu'un sujet âgé ne se détériore dans l'isolement et l'inaction. Il serait judicieux que l'on puisse rédiger un petit programme d'enseignement à l'intention de ce personnel bénévole et de réunir à cette occasion les expériences qui ont été faites en Suisse dans ce domaine.

- 3. Avant de créer quelque chose de nouveau, il faut utiliser ce qui existe et, en particulier, les expériences que certaines sections de la Croix-Rouge ont faites dans l'organisation d'un travail bénévole auprès des sujets âgés. Toute nouvelle organisation a des chances de ne pas durer alors que l'expérience et la structure de nos sections de Croix-Rouge sont des éléments favorables au succès de cette entreprise.
- 4. Si une action de bénévoles auprès de gens âgés s'organise, il faut chercher à l'intégration de ce personnel dans un service social organisé. Dans certains cas il s'agira, nous l'avons vu, d'une section Croix-Rouge, dans d'autres cas, d'une paroisse, d'une commune, dans d'autres cas, d'une organisation qui s'occupe essentiellement de vieillards. L'important est que le bénévole participe à une action concertée et structurée.
- 5. Parmi les tâches essentielles qui peuvent être confiées à ce personnel bénévole, il y a les visites à domicile, la prise en charge régulière d'un vieillard de manière à rompre un isolement et une inaction. Cependant ces visites doivent constituer un élément de thérapeutique médico-sociale: le bénévole est chargé d'une mission déterminée. Sa visite ne sera pas simplement l'occasion de rompre une solitude et d'établir un contact, mais elle sera indispensable pour apprécier la situation du vieillard, son comportement, son indépendance vis-à-vis des actes de la vie, les conditions de son alimentation, la régularité avec laquelle il prend ses médicaments. Cette observation demande à être préparée et sa technique enseignée, car seule une visite ayant pour but les objectifs dont nous venons de parler contribue à l'action médico-sociale qui permet de maintenir chez lui le sujet âgé. Nous aurons certainement au cours de la journée à entendre parler d'expériences de ce genre. Il nous semble important qu'un bénévole assume une responsabilité vis-à-vis d'une personne âgée pendant une certaine période, quitte à ce qu'il soit relevé de sa tâche si l'on s'aperçoit que l'expérience n'est pas heureuse. L'assistante sociale ou l'infirmière de la Santé doivent choisir les bénévoles qu'ils envoient auprès d'un vieillard déterminé. En effet, il faut chercher à ce que l'expérience soit réussie et par conséquent préparer un contact qui puisse être favorable et tonique.
- 6. Nous pensons utile d'employer des bénévoles dans des maisons de vieillards où le personnel est limité en nombre et où il est utile qu'une surveillance ou une permanence soit instituée.

Il nous paraît également que ces bénévoles pourraient être utilisés d'une manière favorable dans des maisons de retraite comme animateurs, comme conférenciers, comme professeur de gymnastique, bref, pour chercher à remédier à l'insuffisance d'un personnel qualifié et pour apporter dans ces maisons où règne souvent l'ennui et la lassitude, un air frais venant du dehors en réaction contre un certain esprit de routine et contre l'inertie.

En conclusion:

Si les conditions sont différentes en Suisse, les besoins sont partout analogues. Il nous semble donc particulièrement opportun d'avoir choisi pour la réunion du groupe social de la Société de Gérontologie, le problème essentiel de l'emploi des bénévoles. En effet, il est très important d'utiliser au sein de notre population les bonnes volontés disponibles, et de les mobiliser au profit des tâches gériatriques, qui représentent sur le plan économique, psychologique, médical et social, un des plus importants problèmes du temps présent.

Hilfe für seelisch Alterskranke und ihre Angehörigen

(Schluss)

Ich glaube kaum, dass nachbarliche Hilfe im Grossen organisiert werden kann. Wer sie ausüben will und kann, wird es von selbst tun. Die andern werden auch einem Appell von aussen nicht Folge leisten. Vielleicht bin ich zu pessimistisch; gerne möchte ich hoffen, dass da noch eine gewisse Reserve an Hilfskräften brachliegt. Man denkt auch noch zu wenig daran, welch schöne Abwechslung Kinder und Jugendliche Alterskranken durch kurze Besuche, durch kleine Handreichungen, durch ein fröhliches Lied oder durch das Vorlesen schaffen könnten.

In Zürich und auch anderwärts haben Jugendorganisationen mit Erfolg Aktionen der Hilfeleistung für Betagte unternommen. An freien Nachmittagen werden Läden und Vorfenster gereinigt, ein- und ausgehängt oder versorgt. Mit solcher Hilfe werden nicht nur materielle Ziele erreicht. Man freut sich über die Jungen, ist froh über diesen Kontakt und erträgt nachher das Alleinsein viel leichter. Für die Jungen ist es gleichzeitig ein wertvolles